

Certifié conforme à l'acte transmis au contrôle de légalité



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de l'agglomération dijonnaise

Séance du jeudi 15 décembre 2011

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : Mlle KOENDERS et M. MELOTTE

Convocation envoyée le 8 décembre 2011

Publié le 16 décembre 2011

Nombre de membres du Conseil de Communauté : 82

Nombre de présents participant au vote : 67

Nombre de membres en exercice : 82

Nombre de procurations : 10

Membres présents :

M. François REBSAMEN	M. Jean-Pierre SOUMIER	Mlle Stéphanie MODDE
M. Pierre PRIBETICH	M. André GERVAIS	M. Philippe CARBONNEL
M. Jean ESMONIN	M. Alain MILLOT	M. Alain LINGER
Mme Colette POPARD	M. Joël MEKHANTAR	M. Franck MELOTTE
M. Rémi DETANG	M. Christophe BERTHIER	M. Louis LAURENT
M. Jean-Patrick MASSON	M. Philippe DELVALEE	M. Roland PONSAA
M. José ALMEIDA	Mme Anne DILLENSEGER	M. François NOWOTNY
M. Jean-François DODET	M. Georges MAGLICA	M. Michel FORQUET
M. François DESEILLE	Mme Christine DURNERIN	M. Claude PICARD
M. Laurent GRANDGUILLAUME	Mme Nelly METGE	M. Pierre PETITJEAN
M. Patrick CHAPUIS	Mme Elisabeth BIOT	Mme Claude DARCIAUX
M. Michel JULIEN	Mlle Christine MARTIN	M. Nicolas BOURNY
Mme Marie-Françoise PETEL	Mlle Nathalie KOENDERS	M. Jean-Philippe SCHMITT
M. Gérard DUPIRE	Mme Marie-Josèphe DURNET-ARCHEREY	M. Philippe GUYARD
M. Jean-François GONDELLIER	M. Alain MARCHAND	M. Pierre-Olivier LEFEBVRE
Mme Catherine HERVIEU	M. Mohammed IZIMER	M. Jean-Claude GIRARD
M. Jean-Claude DOUHAIT	Mme Hélène ROY	M. Patrick BAUDEMONT
M. Jean-Paul HESSE	Mme Myriam BERNARD	Mme Geneviève BILLAUT
Mlle Badiaâ MASLOUHI	M. Mohamed BEKHTAOUI	M. Murat BAYAM
M. Yves BERTELOOT	Mme Jacqueline GARRET-RICHARD	M. Michel BACHELARD
M. Patrick MOREAU	Mme Joëlle LEMOUZY	M. Philippe BELLEVILLE
M. Dominique GRIMPRET	M. Jean-Yves PIAN	Mme Noëlle CABBILLARD.

Membres absents :

M. Gilbert MENU	M. François-André ALLAERT pouvoir à M. Gérard DUPIRE
Mme Elizabeth REVEL-LEFEVRE	M. Benoît BORDAT pouvoir à M. Dominique GRIMPRET
M. Lucien BRENOT	Mme Françoise TENENBAUM pouvoir à M. Pierre PRIBETICH
M. Michel ROTGER	Mme Christine MASSU pouvoir à M. François NOWOTNY
M. Rémi DELATTE	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET pouvoir à M. Michel FORQUET
	M. Gaston FOUCHERES pouvoir à M. Patrick CHAPUIS
	M. Gilles MATHEY pouvoir à M. Pierre-Olivier LEFEBVRE
	Mme Françoise EHRE pouvoir à M. Jean-Claude GIRARD
	M. Norbert CHEVIGNY pouvoir à M. Philippe BELLEVILLE
	M. Gilles TRAHARD pouvoir à Mme Noëlle CABBILLARD.

OBJET : HABITAT, POLITIQUE DE LA VILLE ET URBANISME

**Hébergement d'urgence Foyer Sadi Carnot à Dijon : reconstruction du centre -
Participation financière communautaire**

Le Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS) Sadi Carnot de Dijon héberge les personnes seules. Il s'agit du plus important centre du département de la Côte d'Or avec 40 places d'accueil (30 places d'urgence et 10 de stabilisation).

Situé sur un axe de transit Nord-Sud déterminant au sein de la Région Bourgogne, entre Paris et Lyon, ce CHRS accueille, depuis la création en 1980 d'un asile de nuit, près de 1300 personnes par an représentant 19 600 nuitées, soit en moyenne 54 personnes par nuit.

La durée moyenne du séjour s'élève à 101 jours pour les Côte d'Oriens et 28 jours pour les personnes originaires des autres départements.

La gestion est assurée par l'association ADEFO depuis 2009, bénéficiaire à ce titre d'une subvention de fonctionnement de l'Etat

Au vu de l'état de vétusté du bâti existant, l'association gestionnaire, en accord avec l'Etat, s'est rapprochée de VILLEO pour la réalisation d'une opération de démolition-reconstruction afin d'offrir un meilleur service aux publics concernés.

VILLEO a donné son accord pour assurer la maîtrise d'ouvrage de la construction du nouveau CHRS sur un foncier, situé à proximité de l'emplacement de l'actuel établissement, rue Sadi Carnot à Dijon, appartenant à la ville de Dijon. Le projet comporte 40 logements T1 (de 15 à 20 m²), une salle de restauration collective ainsi qu'un espace de convivialité et des locaux administratifs.

L'État a alloué à cette opération un financement spécifique de 987 767 euros, représentant 25% de la dépense d'investissement, estimée à 3,9 millions d'euros.

Au titre du volet « Foyers d'hébergement, résidences sociales ou maisons-relais » du programme local de l'Habitat (PLH) d'agglomération, il est proposé que le Grand Dijon mobilise, sur ses fonds propres, un soutien financier à hauteur de 400 000 euros, soit 10 000 euros par logement et 10 % du coût prévisionnel d'opération.

Il est précisé également que la Communauté d'agglomération mobilisera, dans le cadre de son intérêt communautaire, la garantie financière à 100 % sur les prêts mis en place par VILLEO.

Vu l'avis du Bureau,

**LE CONSEIL,
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
DÉCIDE :**

- **d'attribuer** à *VILLEO - 28 Boulevard Clemenceau BP 30312 21003 DIJON Cedex -*, une subvention d'un montant de 400 000 € pour l'opération de reconstruction du Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS) Sadi Carnot ;
- **de prélever** les crédits de paiement correspondants sur le budget des exercices à venir ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer tout acte utile à l'exécution de cette décision.